

DIPER

**Division des personnels du 1^{er} degré
Bureau Avancement et reclassement**

Osny, le 16/03/2021

Affaire suivie par :
Cosette RABASSE
Tél : 01 79 81 22 05
Courriel : ce.ia95.diperavancement@ac-versailles.fr

**MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE
INTER DEPARTEMENTAL**

**RENTREE SCOLAIRE 2021
DEMANDE D'EXEAT-INEAT**

Immeuble Le Président
2A avenue des Arpents
95525 CERGY-PONTOISE CEDEX

www.ac-versailles.fr

**Dossier à retourner par mail à ce.ia95.diperavancement@ac-versailles.fr
accompagné des pièces justificatives demandées.**

Veuillez noter que la procédure d'INETA-EXEAT pour la rentrée 2021 est **dématérialisée**.

Votre demande devra être envoyée **le 28 avril 2021**, délai de rigueur. Au-delà de cette date, seront recevables **exclusivement les demandes relevant d'une situation nouvelle**.

A PARTICIPE AU MOUVEMENT INFORMATISE : OUI NON

MOTIF DE LA DEMANDE :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoint | <input type="checkbox"/> Priorité médicale |
| <input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe | <input type="checkbox"/> Priorité sociale |
| <input type="checkbox"/> Parent isolé | <input type="checkbox"/> Convenance personnelle |
| <input type="checkbox"/> CIMM | |
| <input type="checkbox"/> Autres : | |

NOM ET ADRESSE :

Madame Monsieur

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel : Portable :

Affecté(e) à l'école :

Téléphone professionnel :

SITUATION FAMILIALE :

- Marié(e)
- Pacsé(e)
- Concubinage
- Célibataire
- Veuf(ve)
- Séparé(e)
- Divorcé(e)

Nombre d'enfants de moins de 18 ans à charge au 01/09/2021 ou à naître :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Corps : instituteur prof. des écoles

Échelon au 31/08/2020 acquis par promotion :

Ou au 01/09/2020 acquis par classement :

Date de titularisation dans le Val d'Oise ou d'entrée dans le Val d'Oise :

Position administrative :

- Activité
- Congé parental
- Disponibilité
- C.L.M
- C.L.D
- Détachement

VŒUX :

Le nombre de vœux ne pourra en aucun cas être supérieur à 6.

Les départements demandés doivent correspondre effectivement aux demandes d'ineat déposées. Pour une demande de rapprochement de conjoints mettre en premier vœu le département d'exercice de celui-ci, puis uniquement les départements limitrophes.

1^{er} vœu :

2^{ème} vœu :

3^{ème} vœu :

4^{ème} vœu :

5^{ème} vœu :

6^{ème} vœu :

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e)

VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT FOURNIR :

POUR LE VAL D'OISE :

- Votre demande motivée d'exeat, adressée à madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Val d'Oise, indiquant le(s) département(s) demandé(s).
- Les pièces justificatives correspondant à votre situation si vous n'avez pas participé au préalable au mouvement interdépartemental.

POUR CHAQUE DEPARTEMENT DEMANDE :

- Votre demande motivée d'ineat, sous couvert de madame la directrice des services de l'éducation nationale du Val d'Oise, adressée à madame ou monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale du département demandé.
- Les pièces justificatives correspondant à votre situation.

Attention : *Il est également rappelé que les demandes d'ineat adressées directement aux départements demandés sans passer par la voie hiérarchique, ne feront pas l'objet d'une instruction de dossier.*